

RGPD certification foundation (EXIN)

mise en adéquation de son organisation avec le RGPD

Cours Pratique de 2 jours - 14h

Réf : RCF - Prix 2024 : nous consulter

Cette certification pour la confidentialité et la protection des données (PDPF) d'EXIN valide les connaissances d'un professionnel sur l'organisation de la protection des données personnelles afin de garantir la conformité au règlement général sur la protection des données.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de la formation l'apprenant sera en mesure de :

Donner une définition des données personnelles selon le RGPD/GDPR

Comprendre le contenu de la réglementation générale de la protection des données

Faire une distinction entre les données personnelles et catégories spéciales comme les données personnelles sensibles

Comprendre les concepts, les approches, les méthodes et les techniques pour la protection efficace des données

Se préparer à la certification EXIN Privacy & Data Protection Foundation

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

La pédagogie est active et participative. Les concepts sont exposés, illustrés par des retours d'expérience et enrichis par des échanges collectifs.

CERTIFICATION

Support, animation et examen en Français.

LE PROGRAMME

dernière mise à jour : 08/2018

1) Définir la confidentialité et la protection des données personnelles

- La confidentialité (concept, définition et législation).
- La donnée personnelle (concept, définition, catégories, droits, traitement et rôles).
- Les motifs légitimes et les limitations de la finalité du traitement des données personnelles.
- Les exigences avancées pour le traitement légitime des données personnelles.
- Les droits de la personne concernée par les données personnelles.
- La violation de données personnelles et les procédures relatives.

2) Organiser la protection des données personnelles selon le RGPD

- L'importance de la protection des données personnelles dans l'entreprise.
- Les autorités de surveillance et de contrôle (rôle, responsabilités dans application du RGPD).
- Le transfert de données à l'intérieur de l'Espace économique européen (EEE).
- Le transfert de données entre l'Espace économique européen (EEE) et les États-Unis.
- Le transfert des données personnelles vers des pays tiers hors l'Union européenne (UE).
- Relier les règles d'entreprise avec la protection des données personnelles dans les contrats.

3) Mettre en œuvre une protection des données personnelles conforme au RGPD

- La protection des données par la conception et par défaut.

PARTICIPANTS

Data Protection Officer (DPO), Délégué à la Protection des Données (DPD), toute personne dont la mission est d'assurer le respect de la protection des données personnelles au sein de son organisation.

PRÉREQUIS

Aucune connaissance particulière.

COMPÉTENCES DU FORMATEUR

Les experts qui animent la formation sont des spécialistes des matières abordées. Ils ont été validés par nos équipes pédagogiques tant sur le plan des connaissances métiers que sur celui de la pédagogie, et ce pour chaque cours qu'ils enseignent. Ils ont au minimum cinq à dix années d'expérience dans leur domaine et occupent ou ont occupé des postes à responsabilité en entreprise.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Le formateur évalue la progression pédagogique du participant tout au long de la formation au moyen de QCM, mises en situation, travaux pratiques...

Le participant complète également un test de positionnement en amont et en aval pour valider les compétences acquises.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Les moyens pédagogiques et les méthodes d'enseignement utilisés sont principalement : aides audiovisuelles, documentation et support de cours, exercices pratiques d'application et corrigés des exercices pour les stages pratiques, études de cas ou présentation de cas réels pour les séminaires de formation.
- À l'issue de chaque stage ou séminaire, ORSYS fournit aux participants un questionnaire d'évaluation du cours qui est ensuite analysé par nos équipes pédagogiques.
- Une feuille d'émargement par demi-journée de présence est fournie en fin de formation ainsi qu'une attestation de fin de formation si le stagiaire a bien assisté à la totalité de la session.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

L'inscription doit être finalisée 24 heures avant le début de la formation.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES

Vous avez un besoin spécifique d'accessibilité ? Contactez Mme FOSSE, référente handicap, à l'adresse suivante psh-accueil@orsys.fr pour étudier au mieux votre demande et sa faisabilité.

- L'analyse d'impact sur la protection des données (DPIA).
- L'utilisation des données personnelles sur Internet et dans les réseaux sociaux.
- Les données personnelles liées à l'utilisation du Web et des médias sociaux à des fins de marketing.

4) Révision et préparation à l'examen

- Révision du programme EXIN : Privacy & Data Protection Foundation.
- Examen blanc et correction collective.
- Conseils pour l'examen.

5) Examen de certification Privacy & Data Protection Foundation

- 65% de bonnes réponses sont requis pour obtenir la certification.

Examen : Examen composé de 40 questions à choix multiples à traiter en 1h, sans document.

LES DATES

Nous contacter